



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du rapport « France Médecine Génomique 2025 » Faire entrer la France dans l'ère de la médecine génomique

Le Premier ministre a reçu aujourd'hui, en présence de Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le rapport d'Yves LEVY, président de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) : « France Médecine Génomique 2025 ».

Ce plan fait des propositions pour que les progrès de la recherche en génomique irriguent encore davantage le système de soins français. La France pourra ainsi être toujours à la pointe dans la prévention, le diagnostic, les soins et le suivi de l'évolution des maladies.

Ce plan encouragera aussi la recherche & développement, pour permettre la consolidation d'une filière industrielle dans ce secteur d'avenir.

Yves LEVY propose de déployer progressivement 12 plateformes de séquençage du génome humain à très haut débit, permettant à la médecine dite « de précision » de se développer sur tout le territoire. Deux centres nationaux d'expertise et d'analyse des données garantiront la cohérence du dispositif et sa mise à jour régulière.

Les trois premières pathologies auxquelles le rapport suggère d'appliquer ce dispositif sont le cancer, le diabète et les maladies rares, avant de l'étendre à la prise en charge de maladies communes à partir de 2020.

Le plan intègre les dimensions éthiques liées à ces nouvelles pratiques. Toutes les garanties seront bien sûr apportées quant à la protection des patients et des données les concernant.

Le Gouvernement souscrit aux conclusions de ce rapport et consacrera les moyens nécessaires à sa réussite.

Le plan représente un investissement total de 670 millions d'euros pour les 5 premières années de son développement, avec un apport d'entreprises d'environ 230 millions d'euros, dans le cadre de partenariats.

L'Etat mobilisera notamment le budget de la sécurité sociale pour la mise en place des plateformes de séquençage, dès 2017. Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) sera sollicité pour participer au financement des deux centres nationaux. L'infrastructure France Génomique d'Evry, coordonnée par le Commissariat à l'Energie atomique et aux Energies alternatives (CEA), apportera son soutien au projet.

Un comité stratégique interministériel présidé par le Premier ministre suivra régulièrement la mise en œuvre de ce plan.

La mise en œuvre des mesures proposées par le rapport transformera la médecine des dix prochaines années et doit permettre à la France de consolider sa place de leader dans le domaine de la médecine personnalisée. Le séquençage du génome humain permettra l'amélioration des diagnostics et donc des soins dispensés aux patients sur l'ensemble du territoire.